**CEB 2025**

Formulaire de recours auprès de la Chambre de recours inter-réseaux compétente pour traiter les décisions de maintien dans le tronc commun et les décisions de refus d’octroi du certificat d’études de base (CEB)

**À RENVOYER AU PLUS TARD LE 15 JUILLET 2025**

**ÉCOLE (peut être préalablement complété par l’école)**

NOM DE L’ÉCOLE :

ADRESSE POSTALE (rue, n°, code postal, localité) :

TÉLÉPHONE :

**Je soussigné(e)**

Père, mère ou représentants légaux d'un élève mineur (entourez)

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE (Rue, n°, code postal, localité) :

TÉLÉPHONE :

ADRESSE E-MAIL :

**souhaite introduire par la présente un recours contre la décision de refus d’octroi du CEB prise à l'égard de l'élève :**

NOM :

PRÉNOM :

DATE DE NAISSANCE :

classe frÉquentÉe au COURS de l’annÉe scolaire 2024-2025 :

L’élève a-t-il déjà recommencé une année ? OUI – NON (entourez) Si oui, laquelle ?

|  |  |
| --- | --- |
|  | **Les documents suivants doivent être joints au formulaire :** |
| * les résultats détaillés de l’élève à l’épreuve externe commune ;
* une copie de la décision de refus d’octroi du CEB et de ses motivations telle qu’elle a été

communiquée ;* une copie du rapport circonstancié de l’enseignant ;
* une copie des bulletins des 2 dernières années ;
* toute pièce de nature à éclairer la Chambre de recours.
 |

**Raisons pour lesquelles vous contestez la dÉcision du Conseil de classe[[1]](#footnote-1)**

Date : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ Lieu : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Nom et signature des parents (représentants légaux) de l'élève

Nom : Signature :

|  |  |
| --- | --- |
|  |  ***Ce recours doit être introduit pour le 15 juillet 2025, par envoi recommandé à :***Secrétariat de la Chambre de Recours – Recours CEBMadame Colette DUPONT, Directrice générale adjointe,Bureau 2F263 Rue Adolphe Lavallée, 11080 BRUXELLES**Une copie du présent recours doit obligatoirement être adressée** **par lettre recommandée, à la direction de l’école de l’élève.** |

1. Si vous ne disposez pas de suffisamment d’espace, vous pouvez joindre un courrier complémentaire ou d’autres documents que vous jugeriez utiles pour l’analyse de votre demande. [↑](#footnote-ref-1)